

CIMETIÈRES À GREZ-DOICEAU



ÉTAT DES LIEUX

FEVRIER 2023



État des lieux des Cimetières

Commune de Grez-Doiceau

TABLE DES MATIERES

1.	<u>Préambule</u>	3
2.	<u>Focus sur les actions 2019-2023</u>	4
3.	<u>Population & statistiques</u>	10
4.	<u>Cimetières et produits financiers annuels</u>	15
5.	<u>Statistiques politico-administratives</u>	16
6.	<u>Les cimetières de l'entité</u>	17
	6.1. Cimetière d'Archennes (ancien)	
	6.2. Cimetière d'Archennes (nouveau)	
	6.3. Cimetière de Biez	
	6.4. Cimetière de Bossut	
	6.5. Cimetière de Doiceau	
	6.6. Cimetière de Grez centre	
	6.7. Cimetière de Gottechain	
	6.8. Cimetière de Nethen (ancien)	
	6.9. Cimetière de Nethen (nouveau)	
	6.10. Cimetière de Pécrot	
7.	<u>Conclusion</u>	31

1. Préambule

La gestion des cimetières ou plus précisément des funérailles et sépultures est une des prérogatives les plus anciennes et des plus importantes des communes. Cette compétence des communes est régie par décret du gouvernement wallon. Ces dernières années, la réglementation a connu plusieurs évolutions importantes. Le dernier décret d'application pour les communes wallonnes date du 26 mars 2019.

A Grez-Doiceau, la gestion des cimetières ne fut pas une priorité par le passé. Depuis 2019, l'impulsion donnée par la nouvelle majorité permet petit à petit de redresser la barre. Cela débute par la volonté politique, cela se voit ensuite dans la gestion administrative par le personnel communal, qu'il s'agisse du service « État civil et Population », du service « Travaux » ainsi que des ouvriers et des fossoyeurs. Mais c'est surtout sur le terrain que cela se voit. Nos cimetières « revivent » !

Beaucoup a été réalisé ces 4 dernières années en terme réglementaire, en termes de gestion ou de méthode de travail. Le chemin est encore long pour rattraper le retard. Le citoyen perçoit aussi les changements, et c'est tant mieux. Chaque défunt a droit à une sépulture digne de ce nom dans des cimetières entretenus pour le mieux et dans le respect de nos chers défunts. Le rôle incombe à l'administration communale pour ce qui est du respect de la législation wallonne en la matière ; l'entretien des tombes et le respect du règlement communal incombent au citoyen.

Cet état des lieux 2019-2023 donne une radiographie de la situation actuelle dans les différents cimetières et reprend de manière synthétique ce qui a été mis en œuvre ces dernières années.

Que soient ici remerciés tous les acteurs de ces réalisations.

Nous osons espérer que toutes et tous puissions continuer dans ce sens car quoiqu'il arrive, tôt ou tard, nous serons heureux de pouvoir bénéficier à notre tour d'une sépulture et de cimetières dignes de ce nom.

Yves Stormme
Directeur général

Pascal Goergen
Echevin de l'état civil

2. Focus sur les actions 2019-2023

Le début de la législature a été consacré à un état des lieux de la situation des cimetières. La commune compte **10 cimetières** répartis sur l'ensemble du territoire communal représentant près de 4 hectares (37616 m²) de terrain à entretenir et comptant approximativement 15.000 dépouilles.

Entre 2019 et 2022, plusieurs actions et activités ont été entreprises.

Le **règlement communal** sur les funérailles et sépultures a été adapté et mis au goût du jour par décision du Conseil communal en date du 10 novembre 2020. Il est disponible sur le site de la commune. (<https://www.grez-doiceau.be/actualites/reglement-sur-les-funerailles-et-sepultures.pdf>).

En décembre 2020 a été édité **un ouvrage sur les sépultures d'importance historique locale (SIHL)**. Ce répertoire a été réalisé au niveau du service « État civil et Population » de notre commune.



Traces importantes de notre passé, ces sépultures nous aident en effet à entretenir le souvenir de nos disparus.

Parce que certains d'entre eux ont davantage marqué l'histoire de notre commune, il est important qu'ils soient distingués et recensés, sous peine de les plonger dans l'oubli.

Cet ouvrage est disponible en version digitale sur le site communal :

<https://www.grez-doiceau.be/grez-info/2020/sepultures-historiques-locales-complet.pdf>

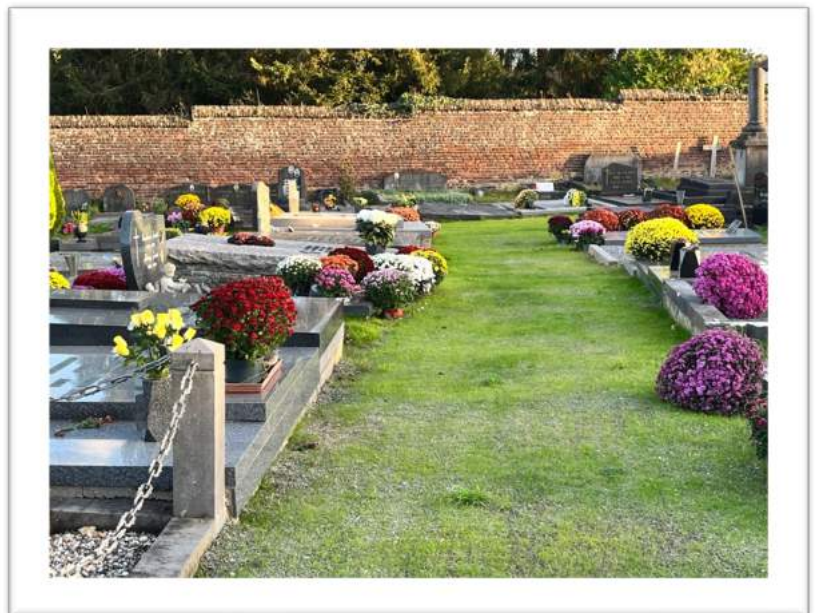


En 2021, toutes **les valves d'informations** de chacun des cimetières ont été remplacées.

Ce travail a été réalisé par le menuisier communal.

Valves d'informations au cimetière de Grez centre

Au vu de la nouvelle **législation européenne** quant à la non-utilisation du glyphosate, le personnel d'entretien a dû s'adapter. En effet, la prolifération des mauvaises herbes et le non-entretien des tombes par les citoyens dû au Covid ont rendu les cimetières méconnaissables pendant de long mois. Une solution a été apportée par une réorganisation du service. Des renforts ont été appelés durant les vacances scolaires via des étudiants. Les outils ont dû également être adaptés. Certains cimetières ont notamment été « **verdurisés** ». Les premiers résultats ont vu le jour à l'automne 2022.



*Cimetière de Grez centre
Novembre 2022*

Dès 2021, un accent particulier a été également prodigué sur **la propreté des cimetières** en ce qui concerne les allées et en ce qui concerne les bacs à déchets.



*Ancien cimetière d'Archennes
Novembre 2022*



*Cimetière de Pécrot
Novembre 2022*

Dans certains cimetières, deux **bacs de déchets** distincts ont été placés (déchets verts/compostables et déchets plastiques).



*Cimetière de Pécrot
Novembre 2022*

La **place aux étoiles** a été réalisée par le service des Travaux dans le cimetière de Doiceau. Celle-ci sera complètement terminée au printemps 2023 lorsque les dernières plantations seront placées.



Cimetière de Doiceau – Parcelle aux Étoiles

En 2022, l'accent a été mis sur l'acquisition de matériel nouveau et adapté. En outre, des nouveaux caveaux, cavurnes et ossuaires ont été commandés. De nouvelles **cavurnes** ont été placées et **l'ossuaire** a été posé dans le cimetière de Grez-centre par le service Travaux communal.



*Ossuaire placé dans le cimetière de Grez-centre
Décembre 2022*

Le **drapeau belge** est dorénavant arboré de manière permanente dans tous les cimetières.



*Cimetière de Doiceau
Novembre 2022*

Une **conférence sur les cimetières du Brabant wallon**, et en particulier Grez-Doiceau, a été organisé en décembre 2019 avec la présentation du livre « *Derniers domiciles connus* » par son auteur Thierry Luthers.



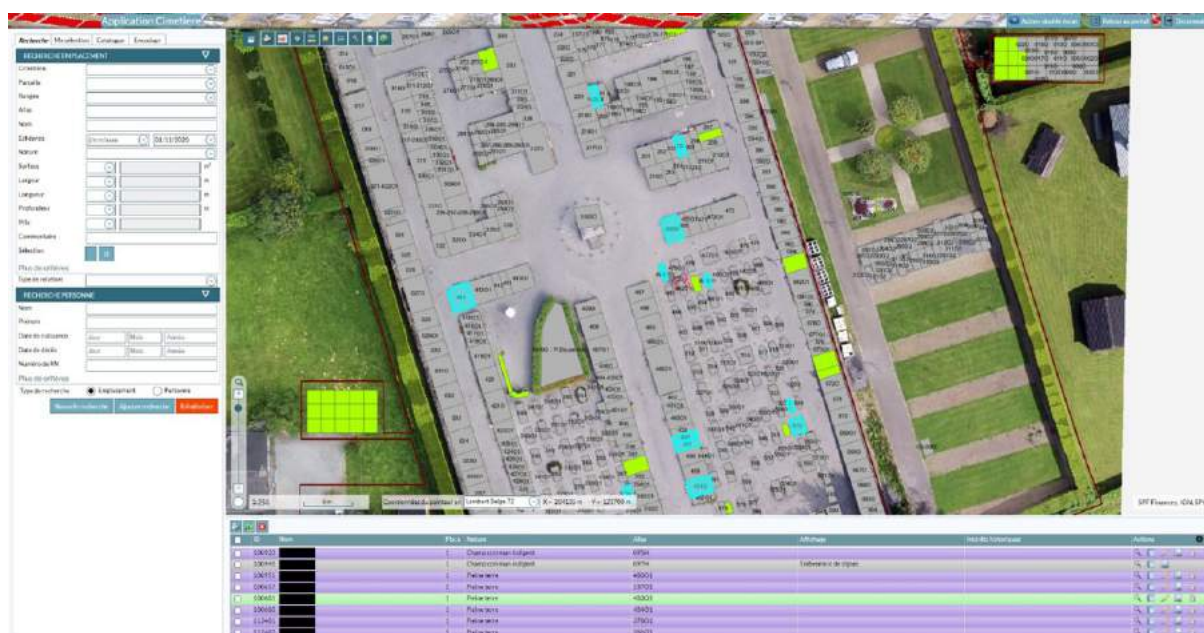
*Conférence à la Butte de Biez
Décembre 2019*

Un groupe de citoyens de la Butte de Biez avait émis le souhait d'utiliser le mur du cimetière de Biez pour **planter des vignes**. Autorisation communale a été donnée à ce groupe de citoyens pour réaliser leur projet. Allier participation citoyenne avec l'utilisation d'une enceinte de cimetière a permis d'embellir cet espace de parking quelque peu abandonné par des arbustes et buissons non entretenus.



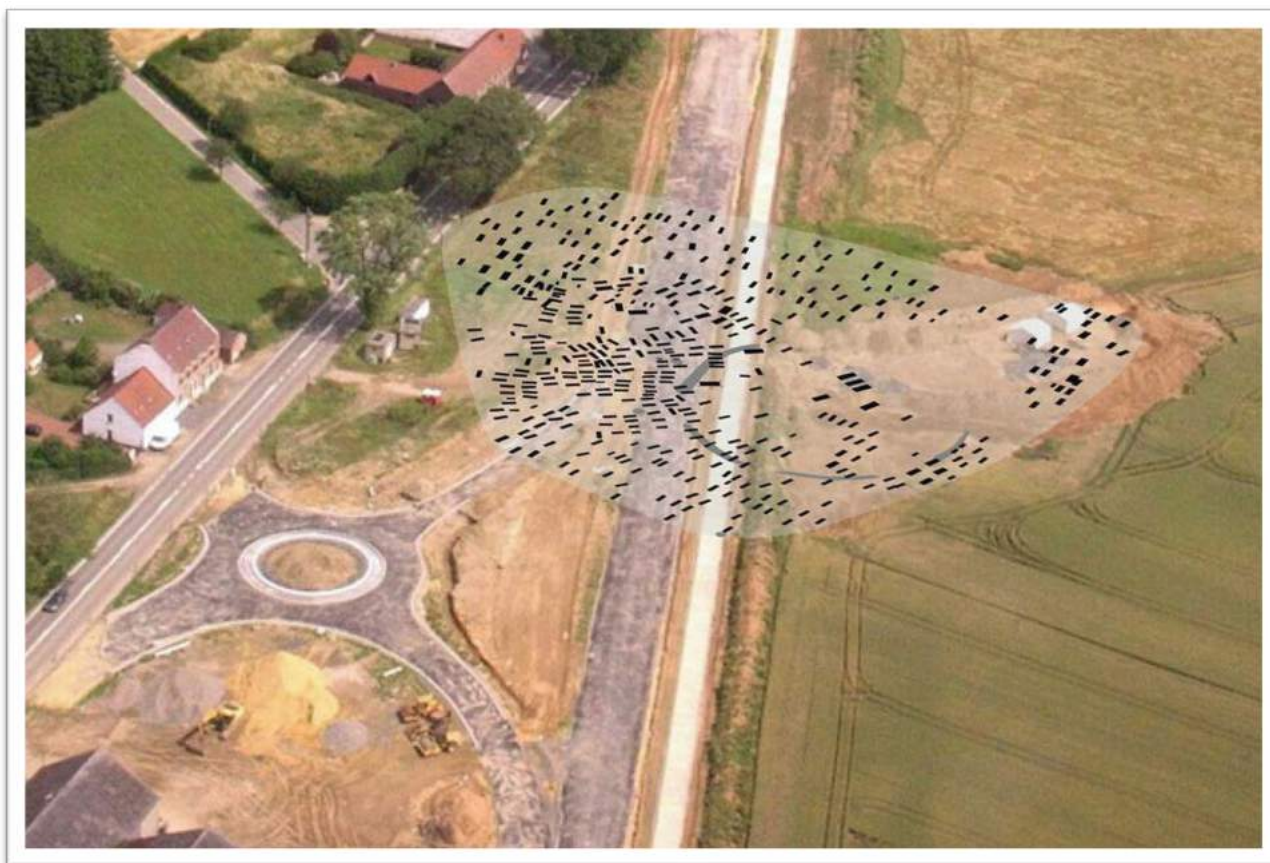
Plantation de vignes – Mur du Cimetière de Biez

Les prochaines actions liées à la gestion des cimetières de l'entité communale concerneront la **digitalisation des sépultures**. Ce travail sera effectué cimetière par cimetière: la photographie des cimetières pour pouvoir digitaliser l'ensemble des sépultures et ainsi réaliser une correspondance entre les données pour chaque concession avec la photographie de l'emplacement exact. Cette digitalisation permettra une gestion administrative plus efficace des concessions.



3. Population & statistiques

L'implantation des cimetières dans une commune dépend de toute une série de facteurs : historique, religieux, géographique, topographique, administratif... Grez-Doiceau n'est pas en reste en ce qui concerne tous ces facteurs. Le dernier en date résulte de la fusion des communes en 1977. N'oublions pas non plus de mentionner la découverte en 2002 du cimetière mérovingien dans le cadre des travaux du prolongement de la RN25. Située sur le territoire de Bossut-Gottechain, cette nécropole mérovingienne compte 350 tombes, la plus connue étant celle d'une jeune femme, dénommée depuis lors, la Dame de Grez. L'historique et les découvertes y relatives sont largement relayées depuis lors. (<https://tourisme.grez-doiceau.be/histoire-et-patrimoine/decouverte-de-la-necropole-merovingienne-de-grez.pdf>).

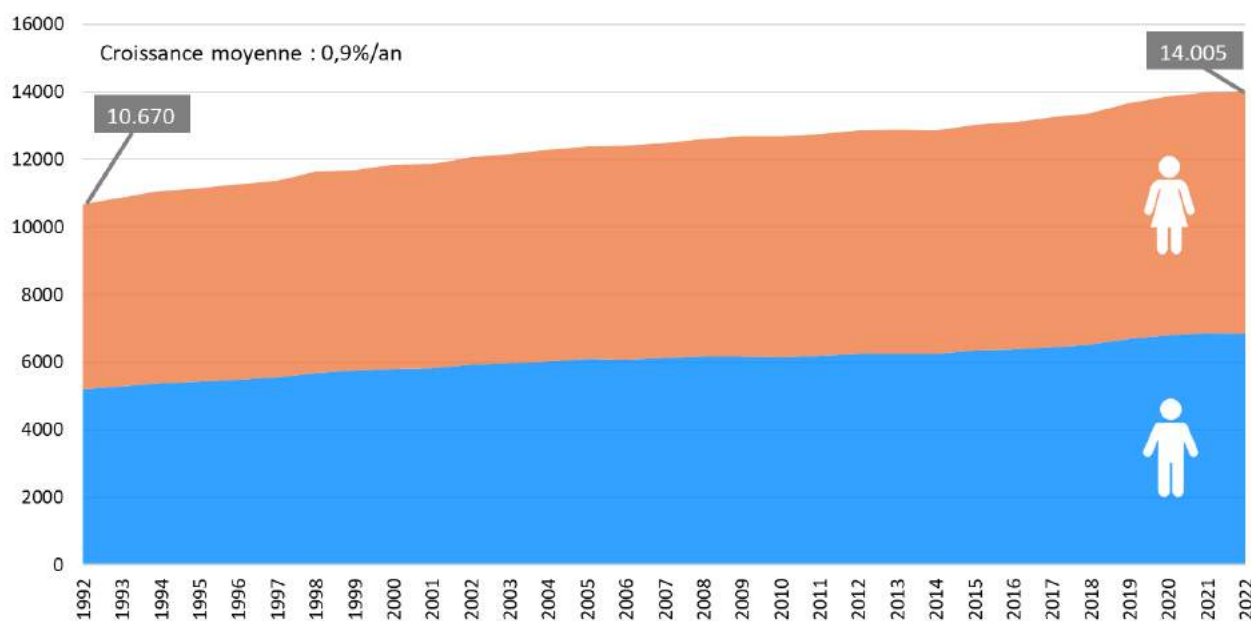


@ Photo Journal Avenir (27.07.2021)

La commune de Grez-Doiceau est située dans la partie nord-est de la province du Brabant wallon, à la frontière avec le Brabant flamand. Elle résulte de la fusion de 5 anciennes communes : Archennes, Biez, Bossut-Gottechain, Grez-Doiceau et Nethen. Elle est bordée, dans le sens horloger, par les communes de Beauvechain, Incourt, Chaumont-Gistoux, Wavre, Overijse, Huldenberg et Oud-Heverlee.

3.1. Évolution de la population

Au cours de ces trois dernières décennies (entre 1992 et 2022), la commune de Grez-Doiceau a connu une croissance de l'ordre de 3.300 habitants, soit une croissance de 31% en 30 ans. Cette dynamique est supérieure à celle de la province du Brabant wallon qui a connu une croissance de 26% sur cette même période et bien supérieure à celle de la Wallonie qui est de seulement 12%. Ce chiffre met en évidence l'attractivité du territoire en raison de son positionnement dans l'aire d'influence de la Région de Bruxelles-Capitale et au sein du Brabant wallon avec la proximité des pôles de Louvain-la-Neuve, Wavre ainsi que de celui de Leuven. Cet accroissement est majoritairement lié au bilan migratoire positif plutôt qu'au bilan naturel puisque ce dernier n'a fait que décroître depuis 1992 pour être majoritairement négatif depuis 2010.



Évolution de la population de la commune de Grez-Doiceau entre 1992 et 2022
(source : IWEPS – Walstat)

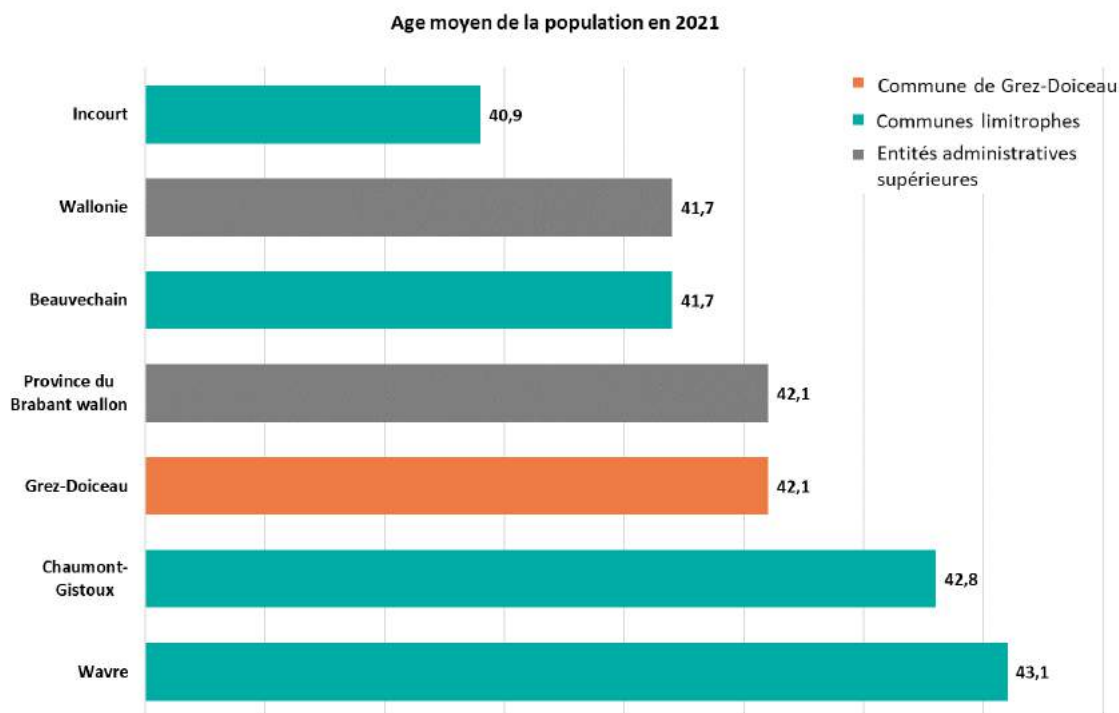
Les perspectives de population envisagées dans les études de l'IWEPS sont estimées à 16.156 nouveaux habitants d'ici 2035, soit 2.151 habitants de plus qu'en 2022. Ce qui génèrera une croissance annuelle d'environ 165 habitants avec une croissance corollaire de la demande en logements.

Sur base d'une population de 14.005 habitants pour une superficie de 55,44 km², la commune présente une densité de population de 252 hab./km² contre 214 hab./km² pour la moyenne wallonne. Cette densité est surtout marquée à Grez qui accueille aussi le plus d'habitants. Par contre, Biez et Pécrot sont assez denses alors qu'ils n'arrivent respectivement qu'en 7^{ème} et 5^{ème} position en termes de nombre d'habitants. Des villages comme Archennes, Nethen et Le Bercuit qui accueillent aussi beaucoup d'habitants sont cependant peu denses étant donné l'étalement urbain qui y est plus développé.

Quartiers	Habitants	Quartiers	Habitants
Grez	2.616	Biez	880
Archennes	1.864	Hèze	720
Nethen	1.851	Bossut	623
Gastuche	1.650	Gottechain	477
Pécrot	1.423	Cocrou	451
Le Bercuit	1.008	Doiceau	423

3.2. Age de la population

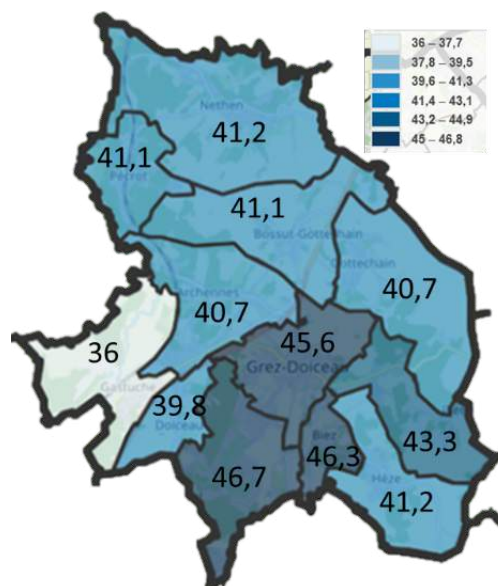
La population grézienne est légèrement plus âgée (42,1 ans) que la moyenne wallonne (41,7 ans) et identique à celle de la province. Les communes voisines à l'ouest sont plus âgées et celles à l'est plus jeunes. Cette population vieillit plus vite que la Wallonie puisque sa moyenne croit de 0,17 ans chaque année depuis 1992 alors que la Wallonie est à 0,12 ans chaque année.



Age moyen de la population en 2019 (source : IWEPS – Walstat)

Au sein de la commune, on observe également d'importantes différences entre les villages avec Gastuche qui est bien plus jeune et Grez, Biez et Le Bercuit qui sont bien plus âgés. Cette différence s'explique par des différences de dynamiques immobilières.

Extrait de : Analyse des caractéristiques du territoire (PCDR, 2023)



4. Cimetières et produits financiers annuels

Les cimetières de l'entité en terme administratif sont gérés par le département de l'état civil. Ce département est composé de plusieurs services, tels le service de l'état civil, le service de la population, celui de la population non-belge et le service de l'électorat. Dans le cadre du budget annuel, **un rapport sur l'administration** et la situation des affaires de la commune est présenté. Une partie de ce rapport est dédiée au département de l'état civil avec entre autres les produits financiers annuels pour la délivrance pour les documents administratifs ainsi que ceux pour les cimetières.

Le tableau n° 1 ci-dessous indique sur une période de 10 ans le produit financier des taxes pour la délivrance des documents administratifs, y inclus le produit de la taxe communale sur les cimetières (voir tableau 2).

Année 2013	93.542,80	Année 2018	104.192,33
Année 2014	75.293,30	Année 2019	23.691,91
Année 2015	100.442,20	Année 2020	13.088,90
Année 2016	99.249,09	Année 2021	16.169,00
Année 2017	91.451,50	Année 2022	23.681,00

Tableau 1 : documents administratifs 2013-2022

Le tableau n° 2 ci-dessous indique de manière plus détaillée les autres produits financiers liés aux sépultures, à savoir le produit brut des concessions, des caveaux, des columbariums, des urnes ainsi que le produit des ouvertures de caveaux et de cellules et le produit pour les exhumations.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de sépultures accordées	38	78	98	53	75	92	56	53	92	91
Produit brut des concessions	11.825	18.125	24.575	18.850	28.350	37.275	25.575	31.275	42.200	46.675
Produit des caveaux et columbariums	7.050	8.850	12.950	9.150	10.650	15.250	10.500	16.650	12.200	15.150
Produit des urnes en terre ou caveau	300	275	825	0	1.800	500	-	200	200	0
Produit des ouvertures de caveaux/ cellules	1.000	1.450	3.200	3.650	3.200	5.050	3.100	550	0	0
Produit taxe communale	95	175	240	4.917,50	8.575	11.610	5.235	8.232,50	8.333	10.127,50
Exhumation						0	0	0	300	0
Total financier annuel pour les cimetières	20.270	28.875	41.790	36.567,5	52.575	69.685	44.410	56.907,5	63.233	71.952,5

5. Statistiques politico-administratives

La charge politico-administrative n'est pas négligeable qu'il s'agisse des différents actes et documents administratifs et financiers à réaliser ou qu'il s'agisse des décisions à prendre au niveau du Collège communal. En 10 années, il y a eu exactement **779 décisions** prises par le Collège communal qui concernaient les cimetières.

	Délibérations du Collège	Type de délibération			
		Nombre de délibération	Nouvelles concessions	Renouvellement de concession	Prorogation
Années					
2013	60	41	12	7	0
2014	90	39	50	0	1
2015	97	57	39	0	1
2016	63	29	20	11	3
2017	84	37	38	7	2
2018	89	55	26	2	6
2019	46	30	15	1	0
2020	59	44	9	0	6
2021	84	45	35	0	4
2022	107	47	53	6	1
Total	779	424	297	34	24

La ventilation de ces décisions se fait comme suit : d'une part, et cela constitue la majorité des décisions, il y a des décisions qui actent de nouvelles concessions dans nos différents cimetières (**424 délibérations, soit 55 %**) et d'autre part, celles qui actent le renouvellement ou la prorogation des concessions (**331 délibérations, soit 43%**). Les autres décisions concernent les règlements ou autres procédures liées aux sépultures.

Un second tableau (page 16) énumère de façon précise la ventilation annuelle par cimetière et par type de concession. Sur plus de **700 concessions** établies ces 10 dernières années, plus de 62% des concessions sont des concessions de pleine terre (soit simple avec le chiffre de 228 concessions, soit superposée avec 218 concessions).

Les autres types de concession sont quasiment à égalité avec respectivement 84, 87 et 96 concessions pour les columbariums, les caveaux, et les cavurnes.

Sans entrer trop dans les détails, nous pouvons constater que les cimetières de Grez-Centre, de Biez et de Doiceau sont les cimetières qui ont eu – tous types de concessions confondus - le plus de concessions actées ces dix dernières années avec respectivement 184, 120 et 116 concessions. Ces chiffres permettent d’appréhender et de prendre à l’heure et à temps les décisions pour nos cimetières en ce qui concerne les prochaines années.

		Cimetière d'Archennes	Cimetière de Biez	Cimetière de Bossut	Cimetière de Doiceau	Cimetière de Grez-centre	Cimetière de Gottechain	Cimetière de Nethen	Cimetière de Pécrot	Total par année	Total par type
Type de concession	Année										
Concession pleine terre en simple	2013	2			1	5	1		3	12	
	2014	2	6	1	5	3			1	18	
	2015	2	13	1	9	4	3		3	35	
	2016		8	3	2	4	1	1	2	21	
	2017	2	12	3	1	9	2		3	32	
	2018	2	13	3	2	5		2	6	33	
	2019	1	3	1	4	4		3		16	
	2020	1	1		2	3		2	1	10	
	2021	2	2		4	11	1	6	1	27	
	2022	2	3	5		12	1	1		24	
	Total par cimetière	16	61	17	30	60	9	15	20		228
Concession pleine terre en superposé	2013	3	4	2	2	1			4	16	
	2014	3	2	4	12	2			3	26	
	2015	5	1		8	6	1		2	23	
	2016	1	3	2	2	5			3	16	
	2017	2	1		1	6	3			13	
	2018	2	1	3	3	5	1	3	2	20	
	2019	2	4	2		5		1	3	17	
	2020	2	4	1	6	2	2	2	1	20	
	2021	2	1		2	15		1	1	22	
	2022	6	1	1	3	15	11	4	4	45	
	Total par cimetière	28	22	15	39	62	18	11	23		218
Concession et usage de cellule de columbarium (pour une urne cinéraire)	2013	1	1	1		4			1	8	
	2014		3		2	1			3	9	
	2015		4		4	3	2			13	
	2016	2			1	2			1	6	
	2017				2	1			2	5	
	2018				3	4		3	1	11	
	2019	2			2			2	1	7	
	2020		1		1	3		2	1	8	
	2021	1	4		1	3				9	
	2022	1	1		1	4		1		8	
	Total par cimetière	7	14	1	17	25	2	8	10		84
Concession avec caveau communal	2013			2	2	1				5	
	2014				2				2	4	
	2015		2	1	1				1	5	
	2016	1	1			1			1	4	
	2017		1	1	1	1				4	
	2018	4	1	1		2	1	2	3	14	
	2019	1	1		3			1	1	7	
	2020	2		1	7	2		2	1	15	
	2021	2	3		3	1		3	2	14	
	2022	2	2		3	3		2	3	15	
	Total par cimetière	12	11	6	22	11	1	10	14		87
Concession avec cavurne	2013		1	2		3	3			9	
	2014		6	1		2	3		2	14	
	2015		1		1		3			5	
	2016		1	8	1	1	2	2		15	
	2017		1	3	2	1	2			9	
	2018	2	2	2		1				7	
	2019			1		1				2	
	2020	1				2			1	4	
	2021				3	6		1		10	
	2022	2		6	1	9		3		21	
	Total par cimetière	5	12	23	8	26	13	6	3		96

6. Les cimetières à Grez-Doiceau

La commune compte 10 cimetières pour 14.005 habitants en janvier 2022. Ces cimetières sont répartis sur l'ensemble du territoire d'une superficie de 55 km² et composé de 85% de champs et de forêts.

Il s'agit de la liste suivante :

- Cimetière d'Archennes (ancien)
- Cimetière d'Archennes (nouveau)
- Cimetière de Biez
- Cimetière de Bossut
- Cimetière de Doiceau
- Cimetière de Grez-Centre
- Cimetière de Gottechain
- Cimetière de Nethen (ancien)
- Cimetière de Nethen (nouveau)
- Cimetière de Pécrot

La commune dénombre en moyenne 125 décès par an sur une période de 10 ans. Voici les chiffres annuels de 2013 à 2022 :

2022 : 150	décès	2017 : 122	décès
2021 : 166	décès	2016 : 93	décès
2020 : 134	décès	2015 : 113	décès
2019 : 157	décès	2014 : 88	décès
2018 : 124	décès	2013 : 96	décès

Le service « État civil et Population » a établi une **fiche signalétique** par cimetière. Cela permet d'anticiper les commandes de matériel, d'organiser l'affichage annuel dans les cimetières et de prévoir, si besoin en est, des séances d'exhumations et de placements d'ossuaire en cas de non-renouvellement des concessions par les familles.

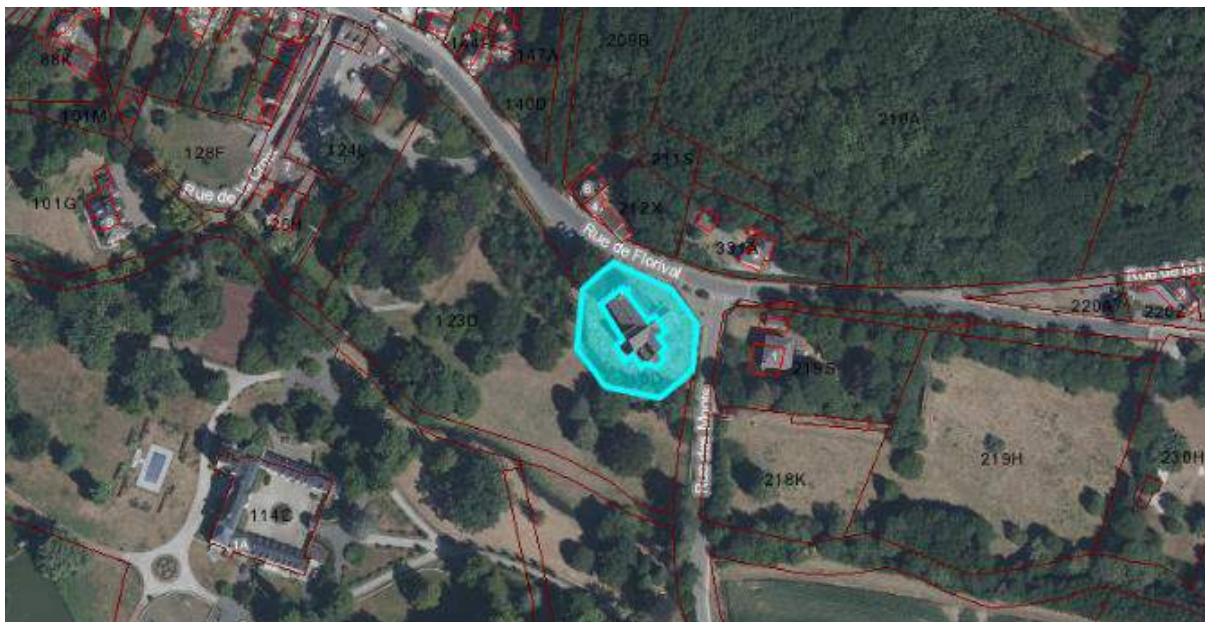
Ci-dessous, le lecteur trouvera les différentes fiches des 10 cimetières de l'entité grézienne.



6.1 Cimetière d'Archennes (ancien)

Adresse : rue de Florival

Superficie : 1830 m²



Ossuaire : non

Cavurne : non

Columbarium : non

Pelouse de dispersion : non

Verdurisation : non prévue en 2023

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 0

2021 : 1

2020 : 1

Sépultures historiques : 6

6.2 Cimetière d'Archennes (nouveau)

Adresse : Ruelle des Foins

Superficie : 1830 m²



Ossuaire : oui

Cavurne : oui

Columbarium : oui

Pelouse de dispersion : oui

Verdurisation : oui (depuis 2022)

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 15 2021 : 11 2020 : 11

Nombre de cavurnes utilisées : 5

Nombre de cavurnes restantes : 1

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 18

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 12

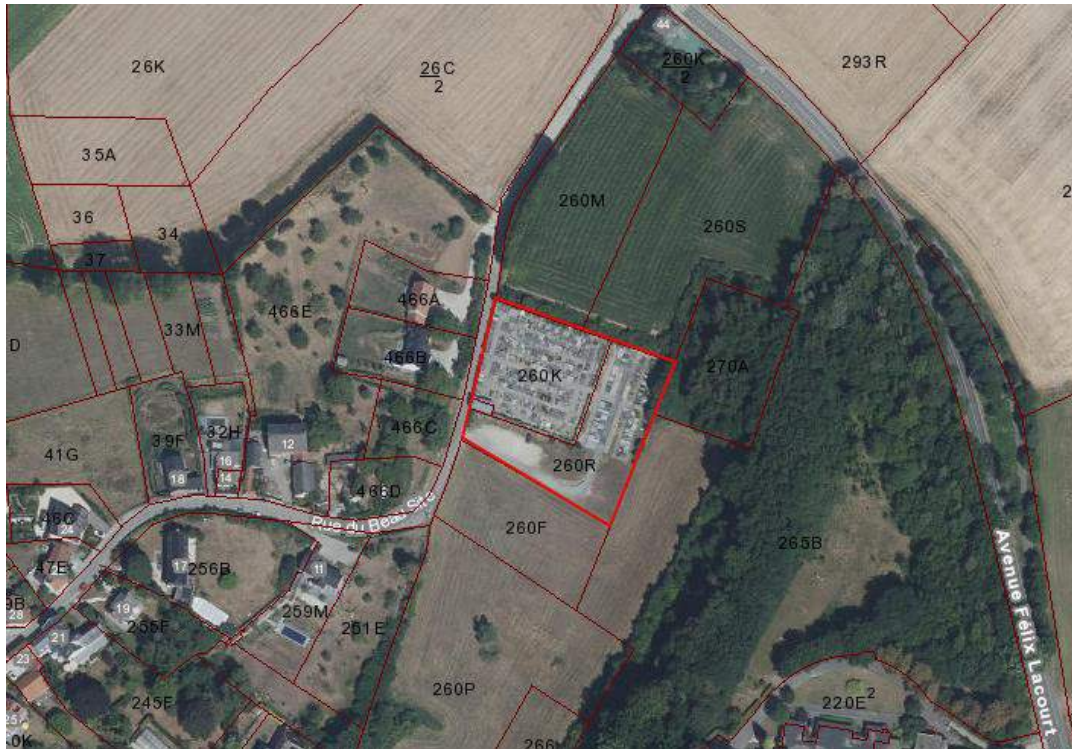
Nombre de dispersions (depuis 2000) : 13

Sépultures historiques : 1

6.3. Cimetière de Biez

Adresse : rue du Beau Site

Superficie : 5316 m² (2400 m² pour la parcelle 260K et 2916 m² pour la parcelle 260R)



Ossuaire : oui

Cavurne : oui

Columbarium : oui

Pelouse de dispersion : oui

Verdurisation : non

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 12

2021 : 24

2020 : 15

Nombre de cavurnes utilisées : 3

Nombre de cavurnes restantes : 13

Nombre de dispersions (depuis 2000) : 25

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 39

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 46

Sépultures historiques : 2

Commentaires divers :

Il reste plus ou moins 50 caveaux libres.

En projet : aménagement du passage devant les colombariums. En effet, celui-ci est étroit, voire dangereux à cause du petit talus.

6.4. Cimetière de Bossut

Adresse : Place de Bossut

Superficie : 2085 m²



Ossuaire : non

Cavurne : oui

Columbarium : oui

Pelouse de dispersion : oui

Verdurisation : non

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 9 2021 : 5 2020 : 3

Nombre de cavurnes utilisées : 1

Nombre de cavurnes restantes : 1

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 4

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 6

Nombre de dispersions (depuis 2000) : 7

Sépultures historiques : 1

6.5. Cimetière de Doiceau

Adresse : Chemin de la Magnette

Superficie : 10.463 m² (1)



(1) surface de 579 m² pour la parcelle 201L ; 970 m² pour la parcelle 201H ; 1060 m² pour la parcelle 201B ; 2265 m² pour la parcelle 204M et 5589 m² pour la parcelle 59B

Ossuaire : non

Cavurne : oui

Columbarium : oui

Pelouse de dispersion : oui

Verdurisation : oui sur l'ancienne partie depuis 2022

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 10 2021 : 15 2020 : 17

Nombre de cavurnes utilisées : 6

Nombre de cavurnes restantes : 0

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 23

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 21

Nombre de dispersions (depuis 2000) : 12

Sépultures historiques : 5

Nombre de cavurnes utilisées : 7

Nombre de cavurnes restantes : 1

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 94

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 16

Nombre de dispersions (depuis 2000) : 60

Sépultures historiques : 12

Commentaires divers :

Projet: rafraichissement de la pelouse de dispersion et placement d'une plaque de signalisation du lieu apposée.

L'ossuaire fera l'objet d'un aménagement dont l'esquisse se trouve ci-dessous.



6.8. Cimetière de Nethen (ancien)

Adresse : Rue de Bossut

Superficie : 2300 m2



Ossuaire : non

Cavurne : non

Columbarium : non

Pelouse de dispersion : non

Verdurisation : oui

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 1

2021 : 0

2020 : 1

Sépultures historiques : 1

6.10. Cimetière de Pécrot

Adresse : Rue du Quartier

Superficie : 4782 m²



Ossuaire : non

Cavurne : oui

Columbarium : oui

Pelouse de dispersion : oui

Verdurisation : non (prévue en 2023)

Nombre d'enterrements par an :

2022 : 13

2021 : 9

2020 : 11

Nombre de cavurnes utilisées : 7

Nombre de cavurnes restantes : 1

Nombre d'emplacements utilisés dans les columbariums : 50

Nombre d'emplacements restants dans les columbariums : 17

Nombre de dispersions (depuis 2000) : 31

Sépultures historiques : 3

7. Conclusion

Cet état des lieux a permis de réaliser une radiographie des cimetières à Grez-Doiceau au 1^{er} janvier 2023. Les chiffres et autres statistiques liées aux données administratives et financières couvrent une période de 10 ans. En termes de données purement techniques, il reste encore du travail de recherche à effectuer.

La volonté de la commune est de continuer à peaufiner cette connaissance de nos cimetières. Le projet de digitaliser les sépultures et de numériser les données permettra aux services communaux de gagner en efficacité par exemple en terme de gestion de renouvellement de concessions.

Le travail d'entretien et de commandes de matériel est dorénavant également facilité puisque les données sont disponibles. Il est plus facile d'anticiper et de gérer les stocks de caveaux et autres cavurnes. Un plan de verdurisation des cimetières est également en état de mise en œuvre sur plusieurs années.

Les cimetières ne doivent pas uniquement être « beaux et bien entretenus » juste avant et pendant la période de la Toussaint. Ils doivent être entretenus en permanence car nous le devons à nos défunts, à nos ancêtres, à nos anciens combattants.

C'est le rôle du politique d'avoir cette volonté, c'est le rôle de l'administration de le mettre en œuvre et c'est à chaque citoyen d'entretien la ou les concessions dont il a la charge. A chacun son rôle pour garder nos cimetières bien entretenus tout au long de l'année.



Administration communale de Grez-Doiceau

Place Ernest Dubois, 1

B – 1390 Grez-Doiceau

@ Etat des lieux Cimetières 2023

Photographies : ©P. Goergen

Contact mail : population@grez-doiceau.be